



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française Rendement 4x4 - Part R - FR0011111137

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

📍 OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds, de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en euro » est de surperformer l'OAT 4.25% octobre 2018 sur un horizon de 4 ans renouvelables.

Indicateur de référence : Le fonds n'a pas d'indicateur de référence. La durée de vie moyenne du portefeuille obligataire est d'environ quatre ans au démarrage de la stratégie. La durée de vie moyenne baisse chaque année pour atteindre celle d'un placement monétaire au terme des quatre ans. Le FCP n'est ni indiciel, ni à référence indicielle et présente une exposition au risque de crédit mais à titre de comparaison a posteriori, le porteur peut se référer à la performance de l'OAT 4.25% octobre 2018 [FR0010670737]. A titre indicatif : taux de rendement actuariel au 4 septembre 2014 : 0.13%

La sensibilité globale du portefeuille est comprise entre 0 et 5, décroissante dans le temps.

Le fonds met en œuvre une stratégie d'investissement sur une période de 4 ans renouvelables, avec la possibilité de s'adapter avant l'échéance si la majorité de l'objectif de rendement a été atteint et si de nouvelles opportunités de marché sont disponibles.

Dans les 3 mois précédant l'échéance de chaque période d'investissement, la société de gestion informera les porteurs du renouvellement de la stratégie, de la transformation ou de la liquidation du fonds en fonction des conditions de marché qui prévaudront à l'époque.

Le FCP est investi en instruments de taux (obligations à taux fixe ou variable, senior, subordonnées, collatéralisées, convertibles, bons du Trésor, TCN, billets de trésorerie, certificats de dépôt, EMTN, BMTN, pensions livrées ou OPC).

Les investissements seront réalisés dans des titres libellés en euro émis sur les marchés européens.

Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 100% dans des titres « investment grade » (égales ou supérieures à BBB- dans l'échelle de l'agence de notation Standard & Poors ou à Baa3 dans celle de Moody's) ou des titres spéculatifs

📍 PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible A risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 2 reflète les investissements du fonds dans des produits de taux libellés en euro, majoritairement du secteur privé avec ou sans critères de notation minimale tout en se laissant la possibilité d'investir jusqu'à 100% dans le secteur public. Ces produits sont gérés dans le respect d'une fourchette de sensibilité de [0 ; 5].

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Ce FCP ne bénéficie pas de garantie en capital.

(plus risqués, dits « high yield », c'est-à-dire correspondant à une notation inférieure à BBB- dans l'échelle de l'agence de notation Standard & Poors ou à Baa3 dans celle de Moody's) ou n'ayant aucune notation.

La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes pour déterminer dans quels titres il conviendra d'investir. Elle effectuera par ailleurs une analyse lors de l'investissement en fonction de son processus de gestion. Cette analyse porte notamment sur la situation financière de l'entreprise, sa stratégie, ses perspectives de croissance ainsi que celles de son secteur d'activité et les risques réglementaires inhérents.

Le gérant investit majoritairement dans des titres du secteur privé tout en se laissant la possibilité d'investir jusqu'à 100% dans le secteur public. Les titres sont sélectionnés sur leurs fondamentaux plutôt que sur leur notation.

L'exposition au risque actions n'existe que de façon indirecte du fait de la détention d'obligations convertibles : le fonds peut être exposé en actions, de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques, dans la limite de 10% maximum de l'actif net.

Le FCP pourra également investir dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPCVM, de FIA et/ou de fonds d'investissement répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

Tous les risques associés aux actifs pourront être couverts et/ou exposés par des instruments financiers à terme tels que futures, forwards, options, Credit Default Swap (CDS sur mono sous-jacents), swaps sur indices.

La limite d'engagement du FCP sur les instruments dérivés n'excède pas 100% de son actif net.

Durée de placement recommandée : 4 ans renouvelables

Modalités de rachat : Les rachats sont centralisés chaque jour auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit :

Risque pouvant résulter de la dégradation de signature ou du défaut d'un émetteur. Ce risque est d'autant plus élevé que le fonds investit dans des titres spéculatifs ou non notés. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés :

C'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.

Risque de liquidité :

Ce risque représente le risque de baisse (hausse) de prix que le FCP devrait potentiellement accepter pour devoir vendre (acheter) certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Risque de contrepartie :

Risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le risque de défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

📍 FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	0,57 % (*)

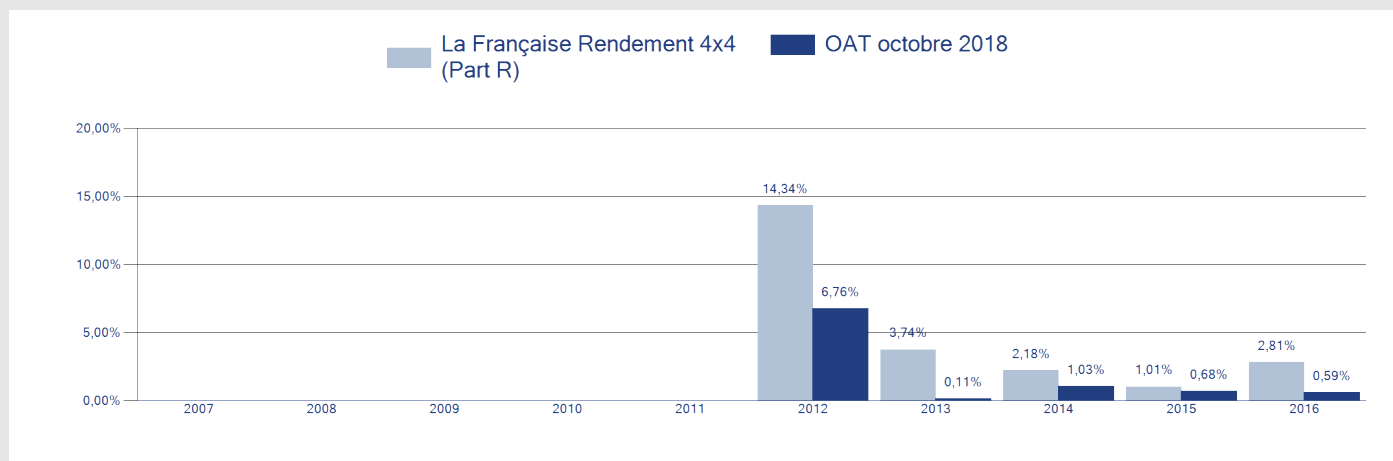
(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/09/2017 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 9 et 10 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.la-francaise.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

📍 PERFORMANCES PASSES



Changement d'indice de référence à compter du 07/11/2014 : OAT 4.25% 25/10/2018 au lieu de OAT 3.25% 25/04/2016.

Avertissement : les performances affichées ont été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité.

FCP créé le : 21/11/2011

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

📍 INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts R, I : disponible gratuitement sur le site <http://www.la-francaise.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Autres catégories de parts : !

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <http://lfgrou.pe/MnDZx7>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08/11/2017